

PERSONNES HANDICAPÉES, TÉLÉTRAVAIL ET FORMATION À DISTANCE : AVANT, PENDANT ET APRÈS PANDÉMIE

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS D'UN SONDAGE NATIONAL

QUI SONT LES RÉPONDANT(E)S ?

- **247 répondant(e)s**
- Résident au Québec
- Âgé(e)s de **15 ans plus**
- **51 %** détiennent un certificat ou un diplôme universitaire
- Tous les répondant(e)s ont été en situation de **télétravail et/ou de formation à distance** au cours des 3 dernières années.



30 % 69 % 1 %



67 % des répondant(e)s sont **en emploi**



10 % des répondant(e)s sont **aux études**



2 % des répondant(e)s sont **en formation**

Tous les répondant(e)s vivent avec au moins une incapacité et **61 %** d'entre eux(elles) vivent avec plus d'une incapacité.

Répartition des répondant(e)s par grande catégorie d'incapacité :

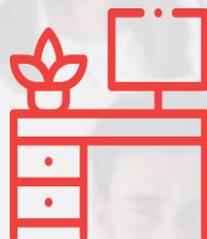
- **Incapacités motrices (58 %)**
- **Incapacités sensorielles (30 %)**
- **Santé mentale (21 %)**
- **Apprentissage et développement (17 %)**

QUEL EST LE PORTRAIT DU TÉLÉTRAVAIL ?



Avant la pandémie, seulement **1 répondant(e) sur 5 était en situation de télétravail**, le plus souvent sur une base régulière.

Au moment de l'enquête, **66 % des répondant(e)s** sont passé(e)s complètement ou partiellement **en mode télétravail**.



85 % des répondant(e)s souhaitent **poursuivre le télétravail**, plus particulièrement en formule hybride à 3 jours à la maison par semaine (41 %).

QU'EN ONT-ILS PENSÉ ?



Près de **4 répondant(e)s sur 5** ont une **impression positive** de leur passage au télétravail.



89 % des répondants(e)s déclarent que **l'absence de déplacement** est un avantage important.



75 % des répondants(e)s déclarent que **leurs obstacles physiques disparaissent** en télétravail.

QUELS SONT LES EFFETS PROFESSIONNELS ?



72 % des répondant(e)s affirment que le télétravail a un **effet positif sur la gestion de leur santé et de leur handicap.**



Le **3/4** des répondant(e)s mentionnent que le télétravail a eu un **effet positif sur l'efficacité au travail.**

À QUEL COÛT ?

Le passage au télétravail a entraîné un besoin d'aménagement des conditions de travail à la maison.

89 % des répondant(e)s **ont assumé une partie ou la totalité de ces frais.**



ET LES COMPÉTENCES ?

Le télétravail a amené **54 %** des répondant(e)s à **développer leurs compétences numériques.**

Pour **32 %** des répondants, le passage en mode télétravail a **influencé la définition de leurs tâches** et par le fait même, les **compétences requises** pour exercer les nouvelles fonctions de leur poste.



QUEL A ÉTÉ L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EMPLOYEUR DANS L'IDENTIFICATION DES ACCOMODEMENTS NÉCESSAIRES ?

86 % des répondant(e)s qui ont éprouvé des difficultés à faire reconnaître leurs besoins particuliers affirment qu'il y a eu un **manque d'accompagnement de la part de leur employeur.**



COMMENT FACILITER LE TÉLÉTRAVAIL ?

Parmi les éléments qui faciliteraient le télétravail...

46 % des répondant(e)s proposent **des politiques de travail**.



34 % des répondant(e)s soulignent **l'amélioration/l'adaptation de l'environnement de travail**.

QUEL EST LE PORTRAIT DE LA FORMATION À DISTANCE ?



Seulement **13 %** des répondant(e)s **ont suivi une formation à distance** au cours des 3 dernières années, dont **62 % sur une base régulière**.

La pandémie a incité plus du **3/4 des répondant(e)s** à suivre une **formation à distance**.

Les raisons invoquées le plus souvent sont :

- la **réorientation professionnelle (21 %)**
- la **conservation de son emploi actuel (19 %)**
- la **recherche d'un nouvel emploi (10 %)**



81 % des répondant(e)s qui prévoient avoir besoin de formation(s) dans les prochains mois **souhaitent poursuivre la formation à distance** (en mode virtuel 48 % et en mode hybride 33 %).

MAIS LA FORMATION À DISTANCE A AUSSI SES LIMITES...



39 % des répondant(e)s estiment que **le formateur n'était pas assez informé de leur situation.**



29 % des répondant(e)s ont senti un **manque d'autonomie.**



31 % des répondant(e)s ont perçu un **isolement accru** avec ce mode de formation.



55 % des répondant(e)s ont rencontré des **difficultés d'apprentissage.**

COMMENT FACILITER LA FORMATION À DISTANCE ?

Parmi les éléments qui faciliteraient la formation à distance...

41 % des répondant(e)s proposent **la mise en place d'une politique de formation.**



28 % des répondant(e)s soulignent **l'amélioration/l'adaptation de l'environnement de formation.**



QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES OBSERVÉES SELON LES GRANDES CATÉGORIES D'INCAPACITÉS?

INCAPACITÉS MOTRICES



- **57 %** des répondant(e)s.
- Plus nombreux (nombreuses) à avoir **vécu de façon positive leur passage au télétravail** (85 % contre 68 %).
- Plus nombreux (nombreuses) à **privilégier le télétravail pour le futur** (44 % contre 25 %).

INCAPACITÉS SENSORIELLES

- **30 %** des répondant(e)s.
- Plus nombreux (nombreuses) à **recevoir de l'accompagnement spécialisé lors d'une formation à distance** (39 % contre 21 %).
- Plus nombreux (nombreuses) à **envisager une nouvelle formation à distance dans les prochains mois** (50 % contre 36 %).



INCAPACITÉS EN SANTÉ MENTALE



- **21 %** des répondant(e)s.
- Plus de **difficulté à faire reconnaître les aménagements nécessaires à leur condition** (52 % contre 29 %).
- Plus souvent **insatisfait(e)s de l'encadrement de leur gestionnaire** (41 % contre 24 %).

INCAPACITÉS EN APPRENTISSAGE OU EN DÉVELOPPEMENT

- **17 %** des répondant(e)s.
- Plus nombreux à avoir rencontré des **difficultés d'apprentissage lors de la formation à distance** (80 % contre 48 %).
- Plus nombreux à avoir trouvé **les ressources pédagogiques et les stratégies d'apprentissage mal adaptées** (47 % contre 20 %).



Pour toute information, veuillez contacter :
Pascale Chanoux, coordonnatrice
Comité consultatif Personnes handicapées (CCPH)
Courriel : coordo.ccph@gmail.com
Téléphone : 514 341-7272 poste 215

Avec l'aide financière de :

Commission
des partenaires
du marché du travail
Québec 